

Port-Louis : modification du PLU

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

12 octobre 2020

COMMUNE DE PORT-LOUIS

Le Maire de la Commune de PORT-LOUIS, Jean Marie HUBERT, informe les administrés, que par délibération n° PLV 20-09-28, le conseil municipal a lancé une procédure de **modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU)**, portant sur les zonages :

- UA, UD, UC a et A,
- et les emplacements réservés n°7, 8, 11, 3 et 6 pp.

Cette procédure se déroulera du 03 Novembre au 03 Décembre 2020.

Le dossier pourra être consulté au service de l'urbanisme de la mairie, aux jours et heures d'ouverture des bureaux ;

Les observations pourront être formulées sur un registre réservé à cet effet.

PORT-LOUIS, le 12 Octobre 2020. Le Maire, Jean Marie HUBERT.